

## Le mot du Président



C'est avec plaisir que je vous fais parvenir la huitième « Lettre du Syndicat » qui vous rapporte les projets accomplis auprès des communes, agriculteurs, écoles et particuliers sur les thématiques de l'eau.

Cette deuxième partie de l'année 2010 a été marquée par l'évaluation du Projet « Donnons vie à l'Yères », avec un bilan positif relativisé par le contexte agricole. Nous retiendrons la Déclaration d'Intérêt Général, le dossier des zones humides et le volet rivière conjointement mené avec l'ASPRY. L'évaluation a mis en lumière la force et les faiblesses du Projet et surtout qu'il reste encore beaucoup à faire pour « donner vie à l'Yères... ».

Une étude sur la « Gouvernance de l'Eau » a été lancée au mois de septembre par le Syndicat en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Cette étude va permettre de se préparer à mieux affronter les réformes pouvant menacer notre structure et poursuivre la politique de gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin versant.

Je vous invite à découvrir à travers ce document l'actualité de nos actions et des informations utiles pour agir dans le domaine de l'eau que nous défendons.

JEAN LOUIS GALLAND, Président du Syndicat du Bassin Versant de l'Yères et de la Côte.

## Les 10 ans des Syndicats de Bassin Versant

Une manifestation le 16 octobre dernier s'est déroulée à Grainville la Teinturière pour fêter notre 10ème anniversaire. Les 19 syndicats de bassin versant du département étaient réunis.

Ce fut l'occasion de rappeler l'objectif de leur création en 2000, suite aux fortes inondations des années 1999/2000, pour lutter contre ces phénomènes en mettant en place les ouvrages nécessaires. Mais également de développer

les actions mises en place dans le domaine de l'eau (protection de la ressource en eau, zones humides...) qui font aujourd'hui la légitimité de ces structures.

### Les 19 structures de bassin versant de Seine Maritime



*Un territoire naturel et non administratif, incontournable pour la gestion de l'eau.*



## ***L'étude pour la gouvernance de l'eau...***

Quels sont nos compétences et nos statuts pour répondre à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau souterraines et superficielles ?

Quel avenir pour le Syndicat face aux réformes et aux attentes des partenaires financiers ?

Quels objectifs sont réellement à atteindre ?

Ce sont ces questions auxquelles le bureau d'études en charge du dossier doit répondre d'ici juillet 2011. Préoccupation très pertinente aux vues des réformes des collectivités territoriales qui peuvent être en vigueur dès la fin de l'année prochaine par décision du Préfet.

*Une structure forte pour gérer un territoire à enjeux !!!*



## ***La culture du risque inondation***



### *Collecte de photographies d'inondations*

Dans le cadre de la « Culture du risque inondation » nous organisons une collecte de photographies des inondations du territoire du Syndicat.

Cette collecte permettra de conserver en mémoire et en archive, les inondations passées sur chaque commune du bassin versant.

Nous demandons à tout administré volontaire de fournir :

- Des photographies (format papier, photographies, scan).
- Le lieu (la commune, les références cadastrales).
- La date (année, mois, jour si possible).

L'ensemble des fichiers pourront nous être transmis par :

- Courrier à l'adresse du Syndicat.
- Courriel : [arnaud.maruite.sibv.veres@wanadoo.fr](mailto:arnaud.maruite.sibv.veres@wanadoo.fr)

*Nous comptons sur vous...*



## ***Les ouvrages de lutte contre les inondations...sur le sous bassin versant de Villy sur Yères***


Comme annoncé, les négociations foncières ont débuté avec aujourd'hui plusieurs promesses de ventes signées afin de réaliser les travaux de lutte contre les inondations.

En parallèle, la procédure administrative permettant d'inscrire la légitimité de ces aménagements en Déclaration d'Utilité Publique est en cours avec une enquête publique prévue du 17/12/2010 au 21/01/2011. Les horaires de permanences sont affichés en mairie.




*Les propriétaires et exploitants vont continuer à être rencontrés afin de mener ce projet jusqu'au bout pour protéger les biens et les personnes.*

## Des haies pour l'eau, la biodiversité et le paysage...

Infiltration des  
ruissellements 

Brise vent

Refuge des auxiliaires  
(Carabes, coccinelles...) 

Refuge pour la  
biodiversité et le gibier

Clôture

Bois de chauffage, bois  
énergie



*Des rôles multiples parfois oubliés, la haie pour un exploitant ou un particulier est un atout qu'il est possible de valoriser.*

*Le Syndicat poursuit les campagnes de plantations avec les exploitants volontaires afin de recréer un maillage bocager pour limiter les ruissellements !*



### Natura 2000 et le Syndicat



Lors du Comité de Pilotage du 16 septembre dernier organisé par les services de l'Etat, le Syndicat a été élu structure animatrice du site Natura 2000 l'Yères.

*En quoi consiste cette animation Natura 2000 ?*

Natura 2000 est un réseau de sites naturels visant à préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen et ce, dans un cadre global de développement durable. Le Syndicat s'efforce de rendre les projets compatibles avec les objectifs fixés pour ce site. Il propose des aides dans le cadre des Mesures Agri-Environnementales (MAE) pour une gestion adéquate des prairies du bord de l'Yères et propose des contrats pour la coupe de peupliers et la restauration de milieux remarquables aux propriétaires privés.



### Animation auprès de tous avec les Syndicats d'eau potable



**Installation d'un système de  
retraitement des effluents  
des produits polluants chez  
un exploitant pour janvier  
2011**

**Une nouvelle journée de  
sensibilisation auprès des  
agents et des élus des  
communes est programmée  
pour 2011.**

**A la demande des communes,  
le Syndicat peut  
accompagner les concours de  
jardins fleuris de façon  
durable pour l'année 2011**

**Auprès des agriculteurs :**

Participation aux diagnostics et rencontres avec les exploitants... Les pollutions diffuses sont au cœur d'un travail sur le long terme pour la réduction du risque de transfert vers les nappes captées.

**Auprès des collectivités :**

Le Syndicat poursuit la promotion des techniques de paillage, de lutte thermique et préventive des « mauvaises herbes » des espaces publics.

**Auprès des particuliers :**

Les particuliers par méconnaissance des produits sont souvent les plus mauvais doseurs et applicateurs.

## L'évaluation du Projet Donnons vie à l'Yères ...



La mise en œuvre du Projet s'est déroulée de Mars 2005 à Mars 2010. Le bureau d'études EPICES a été missionné afin de mener une évaluation claire et objective des actions mises en œuvre.

Le bureau d'études a souligné la pertinence et les bienfaits de ce Projet qui permettent aujourd'hui d'être pris en exemple... malgré des difficultés de mise en place des outils novateurs et du contexte agricole durant ces années.

### Le Volet Agricole :

Le volet agricole a bien fonctionné sur la thématique « hydraulique douce » avec la mise en place de nombreuses haies et fascines, ainsi que son volet expérimental concernant la **Déclaration d'Intérêt Général** et l'**Etude Sociologique** qui ont permis d'adapter les outils au contexte local. Ceci permet aujourd'hui au Syndicat d'être cité en exemple en matière d'hydraulique douce. Les actions de remises en herbes n'ont malheureusement pas très bien fonctionné ceci étant relativisé par le contexte agricole ne favorisant pas l'élevage.

### Le Volet Zones Humides :

L'**inventaire des zones humides** a été approfondi et permet aujourd'hui de mener une animation cohérente. Il s'agissait d'une opération innovante pour la région. Les **Mesures Agri-environnementales Territorialisées** ont plutôt bien fonctionné et permettent une gestion adéquate sur 5 ans des parcelles humides. Certaines opérations n'ont pas été menées, le Syndicat ne souhaitant pas devenir propriétaire de zones humides mais plutôt travailler avec les structures historiquement plus à même de les acquérir (Conservatoires des Sites Naturels et Conservatoire du Littoral).

*La poursuite de ces actions est une volonté forte pour le Syndicat...*

## Une meilleure prise en compte des risques et de l'environnement des communes grâce aux documents d'urbanisme

Depuis 2001, le Syndicat est consulté pour avis sur les projets en urbanisme. Les documents, **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** et **Carte Communale**, sont des outils qui ont vocation à déterminer de façon précise le développement de la commune mais pas uniquement. Ils règlementent également la conservation des éléments hydrauliques, des zones d'expansion des ruissellements et des crues mais aussi plus généralement le paysage et l'environnement des administrés.



Les communes appartenant en totalité ou en partie au territoire du Syndicat n'ont pas encore toutes réalisé des documents d'urbanisme. Nous noterons tout de même près de 11 documents en cours d'élaboration et 6 documents approuvés et en application.



*L'ensemble des élus et le personnel du Syndicat  
vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour  
2011*

Bureau : 52, rue de la Libération – 76910 CRIEL SUR MER

☎ : 02.35.50.61.24 – ☎ : 02.35.50.63.45 – Email : [sibv.veres.cote@orange.fr](mailto:sibv.veres.cote@orange.fr)

Site Internet : [www.sibv-yeres-cote.fr](http://www.sibv-yeres-cote.fr)

☎ Animatrice : 06.80.30.15.19 – ☎ Animateur Conseiller Agricole : 06.88.70.38.99

☎ Animateur Agri-environnement : 06.77.21.60.36

